

## À QUAND LA CRÉATION D'UNE ORGANISATION MONDIALE DE L'ESPACE?

par Elisabeth Mann Borgese

### INTRODUCTION

L'Union soviétique a proposé à l'Assemblée générale des Nations-Unies de créer une Organisation mondiale de l'espace (OME) et elle a, ce faisant, présenté à l'ONU un nouveau défi envoutant. La proposition décrit un nouvel organe qui coordonnerait les activités dans l'espace extra-atmosphérique et qui y régirait notamment les entreprises menées aux fins du désarmement et du développement. Les satellites relevant d'organismes internationaux contrôleraient l'application des traités de limitation des armements et fourniraient aux pays en développement de l'information utile pour faire prospérer l'agriculture, lutter contre les inondations, prévoir les périodes de sécheresse, et le reste. En outre, le nouvel organisme pourrait assurer son appui à des entreprises contribuant à l'expansion industrielle, à la recherche scientifique et au progrès technologique.

Le nouveau cadre dont on envisage la création pour assurer la surveillance internationale de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique s'apparente à maints égards à celui qu'on avait proposé pour régir les eaux internationales en vertu du droit de la mer, et les négociations éventuelles sur l'espace pourraient bien suivre une évolution parallèle. Nous comptons ici analyser ces similitudes en essayant de prédire les difficultés auxquelles les intervenants risquent de se heurter et les moyens à prendre pour éviter les écueils sur lesquels les négociations du droit de la mer ont échoué.

En outre, notre exposé décrit sommairement les avantages que le Canada pourrait retirer en appuyant activement les travaux visant à créer une Organisation mondiale de l'espace et en y participant.

Le 15 août 1985, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Édouard Chevardnadze, a écrit au Secrétaire général des Nations-Unies pour demander que la question de la non-militarisation de l'espace extra-atmosphérique soit inscrite à l'ordre du jour de la Quarantième Assemblée générale. Il a aussi proposé que l'Assemblée convoque une conférence internationale pour discuter de l'établissement d'une

Organisation mondiale de l'espace dont le rôle consisterait à promouvoir la coopération internationale relativement à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. M. Chevardnadze a bien précisé que des pays déployaient déjà des efforts pour fabriquer des «armes spatiales de frappe» et que, si ce processus n'était pas enrayé, la course aux armements s'intensifierait et prendrait encore plus d'envergure, absorbant du même coup encore plus de ressources et créant des obstacles insurmontables aux activités pacifiques conjointes dans l'espace.

M. Chevardnadze avait joint à sa lettre un projet de résolution par lequel l'Assemblée inviterait les États à tout mettre en oeuvre pour faire cesser la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et instaurer ainsi les conditions nécessaires à une coopération internationale diversifiée relativement à l'exploration et à l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Le ministre soviétique a par ailleurs donné à entendre que l'Assemblée devrait convoquer en 1987 au plus tard une conférence internationale qui porterait précisément sur une telle coopération. La conférence aurait pour objet d'étudier des formules pratiques qui permettraient de créer une Organisation mondiale de l'espace, une fois qu'on se serait entendu pour garantir effectivement la non-militarisation de l'espace extra-atmosphérique.

Dans un mémoire explicatif, l'Union soviétique a énuméré les avantages qui découleraient d'une coopération internationale qui viserait à prévenir une course aux armements dans l'espace. Non seulement, pareil effort favoriserait la paix mondiale, mais encore il rendrait possible un partage des connaissances scientifiques que l'exploration spatiale procurerait au monde, connaissances qui auraient des applications dans les domaines de la biologie, de la médecine, de la météorologie, des études environnementales et des communications. Grâce à la télédétection par satellite, les savants recueilleraient des données qui seraient utiles aux fins de la géologie et de l'agriculture, pour explorer les mers et les océans, ainsi que pour repérer et secourir les victimes d'une catastrophe.

De la façon dont l'URSS l'imaginait dans son

43-246-978